

son attitude et celle du représentant de Victoria (M. Cowan). Celui-ci a parlé deux heures hier soir, et les neuf dixièmes du temps tourné du côté du représentant de Jacques-Cartier. On se rendait parfaitement compte que son argumentation, sa façon, sa rhétorique étaient toutes pour le bénéfice du représentant de Jacques-Cartier. Il n'a cessé un instant d'envisager celui-ci, bien que ses paroles eussent pu tout aussi bien être dirigées contre les occupants des banquettes ministérielles. L'orateur semblait vouloir dire: ceux-là sont assez coupables, mais vous l'êtes encore bien davantage, et à mon avis vous êtes un facteur plus dangereux au sein de l'empire que même les membres de la droite.

Le représentant de Jacques-Cartier (M. Monk), s'est déclaré très mécontent de la diplomatie anglaise. Il a rappelé à la Chambre une déclaration faite par le très honorable premier ministre, que tout affaiblissement de la suprématie de l'Angleterre sur l'océan mettrait en péril la force et l'intégrité du Canada, et il n'a pas manqué d'exprimer son dissentiment à cet égard. Puis il s'est mis à dénigrer la diplomatie anglaise et à signaler ses mauvais résultats en ce qui regarde le Canada. Quant à moi, je suis plutôt porté en faveur de la Grande-Bretagne et de la diplomatie anglaise. Anglais d'origine, établi depuis quelques années seulement au Canada, je n'ai aucune raison de me méfier de la fidélité des Canadiens envers la Grande-Bretagne; mais je dirai ceci: personne n'a le droit de dénigrer la diplomatie anglaise quand il refuse de dépenser un dollar pour la protection de son propre pays. Sans doute, la Grande-Bretagne, au cours des négociations diplomatiques, est tenue de faire des sacrifices, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle est appelée à protéger tous les pays au sein de l'empire, tous ses moyens diplomatiques doivent être mis en œuvre pour le bénéfice de l'empire; et quiconque, comme l'honorable député, dans un discours très virulent, s'oppose à ce que le Canada fasse la moindre contribution ou le moindre effort pour sa propre défense ou celle de l'empire, n'a guère bonne grâce à critiquer les résultats obtenus par la diplomatie anglaise. Il a fallu parfois mettre de l'eau dans son vin. Si ses diplomates avaient insisté pour qu'on leur donnât gain de cause chaque fois, il aurait fallu faire la guerre à tout coup. Il lui a fallu tenir compte des réclamations des autres, faire des concessions de même qu'on lui en faisait parfois. Si elle n'avait jamais voulu céder, c'aurait été la guerre en permanence. Le représentant de Jacques-Cartier voudrait que les diplomates anglais fissent triompher les intérêts de l'empire en toute circonstance; et pourtant, de son côté il ne voudrait pas qu'un seul homme, qu'un seul dollar fus-

sent fournis par le Canada à la défense du pays sur terre ou sur mer. A mon avis, aucune doctrine aussi lâche politiquement que celle préconisée par l'honorable député (M. Monk) n'a encore été soumise à la Chambre. C'était son droit de signaler les manquements de la diplomatie anglaise, mais il aurait dû tenir compte des difficultés dont elle avait dû triompher. Je ne prétends pas que toutes les négociations dans le passé ont été conduites dans le plus grand intérêt de l'empire; mais ce que je dis c'est que les hommes chargés de ces négociations ont fait de leur mieux dans l'intérêt de l'empire. Et s'il y a lieu d'infliger un blâme à la diplomatie anglaise, ce blâme devrait venir de personnes qui sont disposées à faire des sacrifices personnels, pécuniaires, en vue du triomphe de leurs vues, et non pas de la part, par exemple, d'un chef considéré d'un grand parti politique, qui, tout en condamnant les actes de la diplomatie anglaise, refuse d'engager un seul dollar pour la protection de ses propres droits.

En somme, je regrette l'amendement proposé par le député de Jacques-Cartier, comme incompatible avec toute vue pratique du gouvernement de l'empire. L'honorable député (M. Monk) s'est placé de lui-même en dehors de l'empire par son attitude sur cette question.

J'en viens maintenant à l'amendement proposé par le leader de la gauche (M. R. L. Borden). Cet amendement pose en principe, d'abord, que nous devrions faire une contribution d'une somme suffisante pour la construction de deux Dreadnought, et le faire sur-le-champ sous prétexte d'urgence; et en second lieu, que la question de la défense navale du Canada devrait être soumise au jugement du peuple canadien.

Monsieur l'Orateur, je crois que la réponse la plus péremptoire que l'on puisse faire au projet d'amendement du leader de la gauche aujourd'hui, se trouverait dans la masse même des déclarations faites il y a juste un an par le leader de la gauche et ses amis. Ces jours derniers, j'ai passé plusieurs heures à lire ces discours, et à rapprocher les déclarations qu'ils contiennent du projet d'amendement soumis par le leader de l'opposition. et je me propose de citer des extraits non encore donnés des discours de l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), du leader de la gauche (M. R. L. Borden), de l'honorable député de Grey-nord (M. Middlebro) et de mon bon ami le député de Victoria (M. Barnard) —tout intéressé qu'il soit,—je me propose de n'en citer que de très courts extraits (car je n'aime pas les citations) en vue d'établir que les raisons mises de l'avant par ces députés, il y a un an, sont la réfu-